

# Budget 2021



**358 M€**  
AU SERVICE DE  
TOUS LES DÉFIS

## Le Budget 2021 du Département de la Mayenne

Le Conseil départemental adopte son budget 2021 d'un montant de 358 M€. Malgré un contexte toujours très contraint il est déterminé à relever les nombreux défis qui transforment notre société et à ouvrir des perspectives en matière de solidarité, d'innovation et d'attractivité

### Des dépenses d'investissement records : 87 M€

Le budget 2021 fait la part belle à l'investissement avec un niveau record, atteignant 87 M€ soit 1,7 million € investi par semaine au service de l'économie locale, de l'emploi et de l'aménagement du territoire.

Au premier rang de ces investissements figurent les travaux routiers, pour un montant de 29 M€. L'année 2021 verra notamment la poursuite des travaux des contournements de Château-Gontier-sur-Mayenne avec notamment la finalisation du viaduc sur la rivière la Mayenne et de Cossé-le-Vivien (terrassements, ouvrages d'art et chaussées).

A noter que le linéaire de couches de roulement renouvelées devrait atteindre les 258 km en 2021, pour un objectif de 250 km minimum affiché par le plan routier départemental 2016-2021.

En 2021, la modernisation des collèges publics sera une nouvelle fois affirmée, avec une enveloppe de 4,8M € consacrés aux travaux. Le programme des opérations à conduire, sera accéléré et amplifié grâce à la mise en oeuvre du Plan «Mayenne Relance» qui abonde par une enveloppe supplémentaire de 2 M€ cette dotation de 4,8 M€.

Quant à l'enseignement supérieur, les travaux d'extension/restructuration de l'ESTACA Campus Ouest seront lancées (763 000 € inscrits au BP 2021) ainsi que des études tendant à la construction d'un nouveau bâtiment pour l'UCO-Laval, projet qui doit permettre d'élargir significativement la capacité d'accueil de l'établissement (400 000 €).

Dernière grande partie du volet investissement, et qui conclura l'un des projets majeurs conduits sous la mandature actuelle, l'inscription de 6,1 M€ pour financer la fin des travaux d'Espace Mayenne.

Premier partenaire des territoires, le Département apporte un appui déterminant aux communes et aux intercommunalités pour la réalisation de leurs projets. 4 M€ sont inscrits au Budget 2021, au titre des contrats de territoire, 2 M€ au titre du

Plan Mayenne Relance et 1 M€ au titre du dispositif d'aide en matière d'investissement immobilier des entreprises.

### **Priorité aux solidarités humaines**

Garant des solidarités humaines, le Département poursuivra en 2021 son engagement auprès des Mayennais afin de leur garantir des services de qualité et de proximité. Près de 125 M€ seront consacrés en 2021 à l'action sociale, dont 70 M€ pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'exercice 2021 verra la poursuite du financement des allocations individuelles de solidarité, l'action sociale à l'hébergement, les actions partenariales et la mise en oeuvre des actions votées dans le cadre du plan May'Aînés pour la politique en faveur des personnes âgées, la continuité de la démarche « La Mayenne, territoire 100% inclusif », les actions de prévention retenues dans le cadre de la conférence des financeurs...

L'action sociale recouvre aussi la mission « enfance, famille et insertion » pour laquelle le Département va mobiliser 65 M€ dont plus de 36 M€ au service de la prévention et de la protection des enfants et des familles dont l'activité demeure soutenue avec 1 148 mesures éducatives exercées, 1 040 enfants confiés, dont 247 des mineurs non accompagné.

### ***Faire de la Mayenne, le 1er Département bas carbone de France***

Dans le contexte de la stratégie nationale bas carbone qui vise à « atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 », le Département souhaite engager une démarche « bas carbone » qui vise à mobiliser non seulement les politiques départementales (exemplarité de l'institution), mais également les élus locaux, les habitants, les acteurs socio-économiques et les territoires par qui s'opéreront les changements attendus en matière de transition énergétique et écologique.

Pour être couronnée de succès, la démarche doit se baser sur des projets concrets et vise à mobiliser le plus largement possible autour d'une ambition porteuse d'enjeux essentiels : faire de la Mayenne un territoire « bas carbone » ; changer l'image du territoire ; revisiter le rapport des habitants et des acteurs avec leur territoire, leur environnement et les interactions entre eux et dynamiser l'économie locale.

### ***Mise en place d'un budget vert, une première pour un Conseil départemental***

En réalisant son premier budget vert, le Département s'engage dans une démarche volontariste permettant de mesurer l'impact environnemental des dépenses budgétaires à savoir les 36 programmes et les 2 budgets annexes (Traitement des déchets et Laboratoire départemental d'analyses et CVED de Pontmain).

L'analyse environnementale s'appuie sur les 6 critères suivants : la lutte contre le changement climatique ; l'adaptation au changement climatique ; la gestion durable des ressources en eau ; la transition vers une économie circulaire et la prévention des risques ; la lutte contre les pollutions et la préservation de la biodiversité et gestion durable des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cette démarche novatrice apporte un nouvel éclairage au budget, renforçant sa lisibilité et sa transparence. A noter que les dépenses budgétaires qui incluent les 2 budgets annexes, pour 2021 sont à 81,8 % neutres pour l'environnement.

- [Allocution du Président du Conseil départemental \(PDF - 277.22 Ko\)](#)
- [Le budget 2021 en chiffres \(PDF - 139.66 Ko\)](#)

- Budget annexe traitement des déchets ménagers et ses annexes (PDF - 734.55 Ko)
- Budget annexe laboratoire départemental d'analyses 53 et ses annexes (PDF - 618.62 Ko)
- Budget principal et ses annexes (PDF - 1.7 Mo)